Une politique canadienne contrôlée par des pétrolières étrangères

Gordon Laxer Directeur du Parkland Institute de l’Université de l’Alberta

2 mars 2022IDÉES

La production de pétrole et de gaz est la contribution à la crise climatique la plus importante et celle qui croît le plus rapidement au Canada. Pourtant, au lieu de réduire la production pétrolière, le plan climatique du gouvernement fédéral cible les consommateurs de pétrole et de gaz avec des mesures comme les taxes sur le carbone, mais permet aux grandes pétrolières d’accroître leur production, leurs émissions et leurs profits. […]

Établie à Calgary, l’Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP) est le principal groupe de pression des grandes sociétés pétrolières. Elle exerce des pressions constantes sur les gouvernements, se drape dans le drapeau de la feuille d’érable et diabolise les militants écologistes en les accusant d’être financés par des non-Canadiens. Pourtant, les grandes sociétés pétrolières appartiennent en grande partie à des intérêts étrangers, et l’ACPP est elle-même financée en grande partie par des intérêts étrangers. Mais cela ne l’a pas empêchée de lancer une campagne en 2019 contre les « militants anti-pipeline financés par l’étranger », lesquels auraient soutenu « une démarche concertée pour mettre fin à notre industrie ».

Jason Kenney, chef du Parti conservateur uni de l’Alberta, a répondu à l’appel de l’ACPP et a promis que, si son parti remportait les élections provinciales de 2019 en Alberta, il mettrait sur pied un « centre de crise » et une enquête publique pour faire la lumière sur « les énormes sommes d’argent » que des fondations américaines auraient versées à des groupes environnementaux canadiens pour limiter le marché du pétrole de l’Alberta.

M. Kenney a remporté les élections et lancé une enquête publique. Celle-ci a suivi la piste de l’argent et a constaté que le financement étranger annuel des environnementalistes qui tentaient de bloquer les flux de pétrole de l’Alberta était minime, et inférieur au coût de l’enquête publique elle-même.

La ministre de l’Énergie de l’Alberta, Sonya Savage, a néanmoins qualifié de « réelle préoccupation » le fait qu’un groupe « influence le cadre politique et réglementaire en utilisant des fonds étrangers ».

D’accord. Pourquoi, alors, son gouvernement n’a-t-il pas demandé à la commission d’enquête publique d’examiner les flux beaucoup plus importants d’argent du pétrole étranger qui alimentent massivement les débats sur l’énergie et le climat au Canada ? Toutes les grandes sociétés pétrolières et gazières qui exercent leurs activités au Canada appartiennent, en totalité ou pour la plus grande partie, à des intérêts étrangers. La propriété étrangère, c’est aussi du financement de l’étranger.

L’ACPP et les grandes sociétés pétrolières pour lesquelles elle fait du lobbying sont responsables du fait que le Canada est désormais le pire contributeur du G7 à la crise climatique en raison de ses émissions de carbone par habitant. Les émissions générées par la production de pétrole et de gaz dépassent celles de tous les modes de transport au Canada. Alors que les émissions des États-Unis et du Japon se situent à peu près à leurs niveaux de 1990, celles du Canada ont augmenté de 21 % par rapport à cette année de référence. Celles de l’Union européenne et de la Grande-Bretagne ont pour leur part baissé de 25 % et de 40 %, respectivement.

Après les allégations d’ingérence russe dans l’élection présidentielle américaine de 2016, Ottawa a interdit une telle ingérence étrangère dans les dossiers canadiens, mais le gouvernement fédéral a laissé en place une échappatoire dans laquelle l’ACPP s’est largement insérée.

Le Canada a interdit aux « entités étrangères », y compris aux « sociétés hors du Canada », d’engager des dépenses électorales, mais il ne l’a pas interdit aux sociétés étrangères ayant leur siège social au Canada. Il faut éliminer cette échappatoire.

Où l’ACPP obtient-elle des fonds pour embaucher 36 lobbyistes à temps plein, dépenser beaucoup d’argent en publicité et financer des groupes de façade, comme Canada’s Energy Citizens, qui se font passer pour des citoyens ? Les revenus de l’ACPP ne sont pas publics, mais nous estimons que 97 % de ceux-ci proviennent de sociétés membres d’origine étrangère, parce que les droits d’adhésion sont basés sur leur production de pétrole. Or 97 % du pétrole produit par les membres du conseil d’administration de l’ACPP provient de sociétés étrangères. […]

**Réduire la production pétrolière**

Quand les grandes sociétés pétrolières étrangères parlent, Ottawa écoute. Elles ont eu, grâce à leurs lobbyistes, 11 452 contacts avec les représentants du gouvernement fédéral entre 2011 et 2018 et ont tenu avec eux en moyenne quatre réunions par jour de la semaine de la première année de la pandémie. Elles se disent d’accord avec l’idée de réduire la production de pétrole, mais exigent d’énormes subventions, y compris une demande récente de 32 milliards de dollars pour le captage du carbone. L’ACPP prétend que l’industrie pétrolière est la pierre angulaire de l’économie canadienne. C’est faux. L’industrie emploie directement moins de 1 % des travailleurs canadiens.

Dans notre rapport, nous recommandons aux gouvernements fédéral et provinciaux d’adopter les mesures envisagées par les États-Unis pour interdire aux sociétés étrangères de s’ingérer dans les élections. Les sociétés influencées par l’étranger y sont définies comme étant celles dont 5 % appartiennent à un gouvernement étranger, dont 20 % appartiennent à un seul propriétaire non gouvernemental ou dont 50 % appartiennent à des intérêts étrangers divers.

Si le Canada veut vraiment réduire ses émissions de GES et respecter ses obligations internationales, il doit rapidement réduire la production pétrolière, appuyer généreusement les travailleurs du secteur pétrolier dans la transition, freiner l’influence des grandes pétrolières en révélant qu’elles se font passer pour des sociétés canadiennes et interdire leur ingérence dans le financement des élections et l’élaboration des politiques d’ici.